Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal

CH - 1000 Lausanne 14
Dossier nº 14.6.39.1

Le Réseau international de juges de La Haye

Le Réseau international de juges de la Haye veut contribuer au bon fonctionnement des conventions de La Haye sur la protection internationale des enfants (ainsi que, depuis sa création, à celui d'autres conventions). Ce Réseau est principalement formé de juges des Etats signataires de ces conventions. Ces juges sont, d'une part, les agents de liaison entre le Réseau global et leur pays et assurent d'autre part le lien avec leurs collègues au niveau national. Ils garantissent ainsi un flux optimal des informations entre tous les acteurs.

Le 5 février 2013, le Tribunal fédéral a désigné deux juges comme agents de liaison qui participeront au Réseau international de juges de la Haye. Ce sont :

– Madame la juge cantonale **Marie-Pierre de Montmollin,** Neuchâtel, pour la partie latine du pays et
– Monsieur le juge cantonal **Daniel Bähler,** Berne, pour la partie suisse-alémanique.

Lausanne, le 4 avril 2013